

# Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

## La TEOM, c'est quoi ?

Pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers, vous devez payer une taxe : la TEOM.

## La TEOM augmente en 2022

### Pourquoi ?

#### 1/ TGAP : + 12 000 €

Augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) décidée par l'Etat.

#### 2/ Traitement : + 218 000 €

Augmentation des tonnages collectés (+ 20% en 2021 par rapport 2020).  
et augmentation des coûts de traitement du SETOM.

#### 3/ Collecte : + 70 000 €

Hausse du prix du gasoil.

**L'augmentation de la TEOM est malgré tout limitée grâce à une subvention exceptionnelle de 100 000€ de la Communauté de Communes.**

#### la TEOM en 2021 :

Zone 1 (35 communes) : 18,91 %  
Zone 2 (Le Neubourg) : 22,17%  
Zone 3 (5 communes du Nord) : 16,54%



#### la TEOM en 2022 :

Zone 1 (35 communes) : 19,99%  
Zone 2 (Le Neubourg) : 23,44%  
Zone 3 (5 communes du Nord) : 18,91%



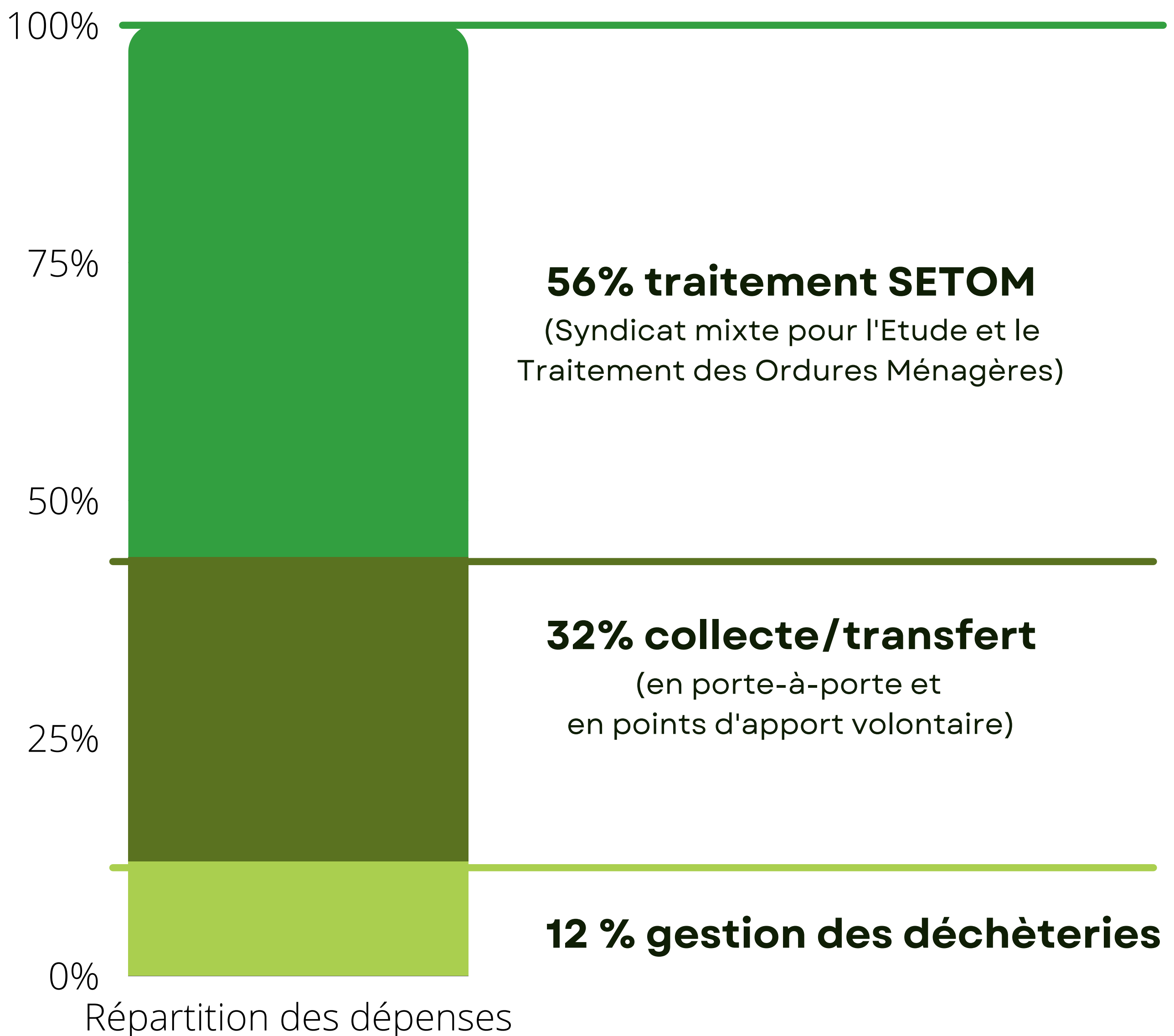
## Pour en savoir plus ...

### Le coût des déchets

Coût total annuel des déchets  
en 2021 : **3 507 962,76€**

Coût estimatif  
en 2022 : **3 907 294,30€**

### Les dépenses pour les déchets, c'est quoi ?

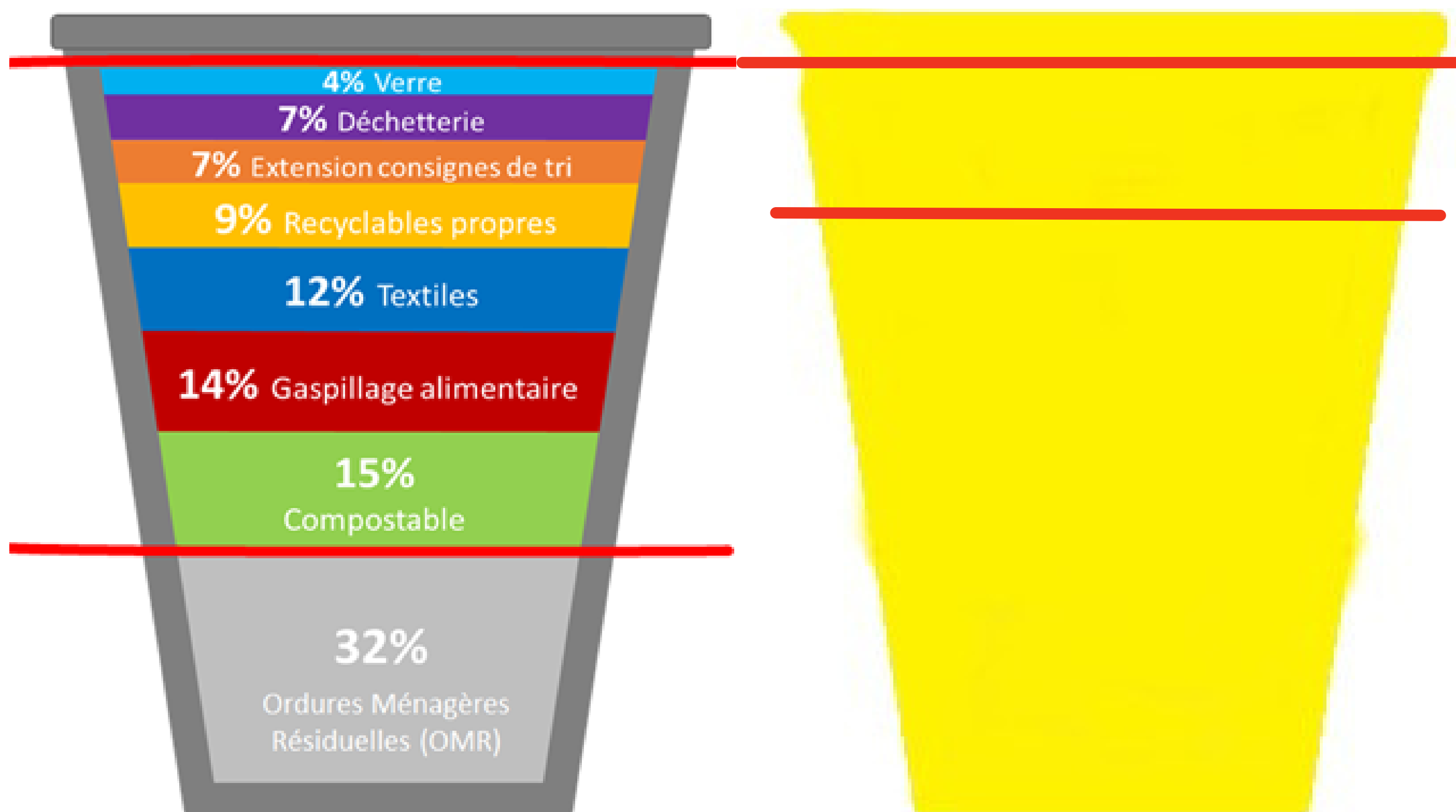


# Comment agir pour limiter l'augmentation ?

Les poubelles grises et jaunes sont une source d'économie !

**68%**  
d'erreurs de tri de  
la poubelle grise  
nous coûtent  
400 000€/an

**20%**  
d'erreurs de tri de  
la poubelle jaune  
nous coûtent  
80 000€/ an !



Caractérisation des déchets réalisée en mai 2021 au Pays du Neubourg



## Le saviez-vous ?

Des bacs gris et jaunes parfaitement triés,  
c'est une économie de **480 000€ !**



# Astuces et conseils pour réduire vos déchets

## COMPOSTEZ !

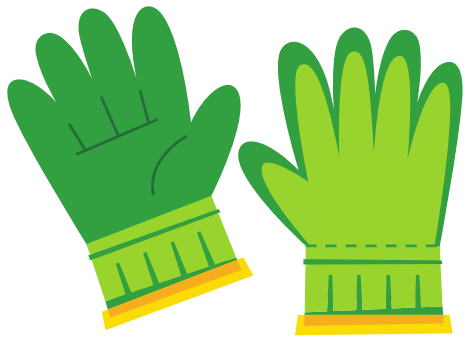
Votre poubelle grise contient environ 30% de déchets organiques, en les compostant vous pouvez réduire votre impact environnemental et bénéficier d'un compost de qualité pour votre jardin.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



### Le saviez-vous ?

La communauté de communes propose des composteurs à prix réduit



## JARDINEZ AUTREMENT !

Pour réduire les déchets et améliorer la qualité du sol : broyez, paillez, compostez, plantez des espèces à croissance lente, réduisez la tonte et la taille. C'est facile et pratique !

## CONSOMMEZ MIEUX, JETEZ MOINS !

Préférez les produits locaux en grand format, consignés ou en vrac ! Gare au suremballage !



## OFFREZ UNE SECONDE VIE A VOS OBJETS !

Donnez, vendez, offrez les objets et les vêtements dont vous ne voulez plus ou relookez-les...

## RIEN DE NEUF ? LE DÉFI !

Optez pour les achats éco-responsables et de préférence d'occasion. Le défi : ne pas céder à la surconsommation !



## ANTI-GASPI !

Énergie, eau, nourriture, faites la chasse au gaspillage. Quelques astuces pour limiter le gaspillage : rangez votre frigo, faites une liste de courses, planifiez les repas de la semaine...

Plus d'informations : [om@paysduneubourg.fr](mailto:om@paysduneubourg.fr) / 02.32.24.80.89

